

ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION AUX PERMIS A1 & A2

Les enjeux de la formation à la conduite d'une motocyclette :

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour le travail, les études...

Les conducteurs de motocyclettes sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et le livret d'apprentissage va guider l'élève dans sa progression avec l'aide du formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

Le déroulement de la formation :

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement. Ce programme se veut une vue d'ensemble aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en défaut.

A travers ce programme, l'élève va comprendre les règles du code de la route, mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celles des autres conducteurs.

Ce programme permet également de pratiquer l'auto-évaluation de l'élève, ses analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Le formateur est aux côtés de l'élève pour le guider et le conseiller.

Déroulement de l'examen :

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- **La première hors circulation**
- **La deuxième en circulation**

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'évaluation de l'inspecteur est basée sur les textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation. L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que l'élève a acquis, code de la route, sécurité et signalisation routière, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage...

L'épreuve en circulation clôture l'examen. L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau de connaissances, de compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité. Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- prendre les précautions avant de partir avec le véhicule
- emprunter des routes droites, négocier des virages
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et ou autoroutier
- dépasser et croiser des véhicules
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule

L'inspecteur réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui demande une forte responsabilité.

L'inspecteur s'attache à valoriser les acquis comportementaux de l'élève plutôt que les faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.